

COMPTE RENDU CSE du 26 septembre 2023



PLAN DE CHARGE :

	Septembre	Octobre	Novembre
Rafale	31600	33700	34100
Falcon	32500	33900	40000
UPC Rafale	20300	19300	18400
UPC Falcon	5300	5200	4900
UPC Divers	7100	7100	7100
Total	96800	99200	104500

Répartition de la charge :

- 54% Rafale
- 39% Falcon
- 7% Divers



POTENTIEL USINE :

Spé Fab Dassault → 436 personnes soit 57 100 heures

Il y a 212 équipiers et 314 heures supplémentaires ont été effectuées au mois d'août.

Intérim : 117 Spé Fab, 22 Contrôle, 19 Non Spécifique → 158 personnes

ST in-situ : 181 Spé Fab, 81 Spé Tech, 12 Contrôle, 28 Non Spécifique → 302 personnes

SUPPLY CHAIN :

Le nombre de manquant est toujours élevé dans l'ensemble. La situation se dégrade pour le F8X, ce qui implique du travail de nuit pendant plusieurs mois.

POINT RAFALE :

Prospect en cours : 18 Rafale Indonésiens supplémentaires d'ici la fin de l'année, 26 Rafale marin Inde et 42 Rafale tranche T5 France.

CLASSIFICATION :

768 entretiens de présentation des cotations ont été réalisés, 14 sont en cours et 49 restent à faire.

La CGT a longuement exposé les nombreux problèmes que rencontrent les salarié·e·s :

- La cotation des postes ateliers ne tient pas compte des savoir-faire et différentes qualifications acquises tout au long de la carrière → C5 pour tous !!!
- Différentes cotations pour un même emploi (3 cotations au contrôle, 2 à la préparation, 2 pour les chefs d'équipe, etc.....),
- Certain·e·s salarié·e·s n'ont pas eu les critères qui ont permis de côter leur poste,
- Fiches emploi fourre-tout,

Nous avons demandé des explications à la DL qui, face à nos réclamations, n'a pas été en mesure de nous répondre concrètement et de nous convaincre sur les bienfaits de la nouvelle CCN.

Pour la CGT, cette nouvelle convention collective ne va qu'amplifier le mal être au travail et la Direction Générale perd toujours un peu plus la confiance des salarié·e·s.

La CGT Dassault communiquera prochainement sur le sujet des classifications.

HALL 1 :

Le remplacement de la riveteuse industrielle sera achevé d'ici fin décembre.

PRC :

La demande de petits réfrigérateurs au plus près des équipes a été considérée comme une bonne solution par la direction.

SMIC à
15 €/h

Semaine
de 32 h

Retraite
à 60 ans



DGI :

Présentation de l'avancement du plan d'action discuté lors du CSE extraordinaire du 6 septembre. Les actions prévues suivent leur cours, des rappels ont été faits via la voie hiérarchique lors des « Flash 5 » et des formations « serre file et guide » sont prévues début octobre.

PLAN CANICULE :

La DL doit revoir certains points de son plan canicule (modification des horaires, ventilation des ateliers via les extracteurs, isolation, rigueur concernant l'ouverture/fermeture des portes des bâtiments...) car tous ne s'est pas correctement déroulé.

Les épisodes caniculaires étant amenés à se multiplier, la CGT a demandé à la DL d'anticiper ses réflexions pour limiter l'exposition des salarié·e·s. Le sujet sera abordé lors de la prochaine CSSCT.

APPRENTI·E·S :

En juin 2023, nous comptons 15 jeunes en contrat d'apprentissage. 8 d'entre eux poursuivent leur cursus et 5 ont été embauchés.

RESTAURANT D'ENTREPRISE :

- Nous avons alerté la DL sur le fait que la cantine n'est pas ouverte aux équipiers du soir à l'heure prévue. La direction dit avoir mis une nouvelle procédure en place.
- La CGT est une fois de plus intervenue sur le temps de repas des équipiers qui est trop court si l'on prend en compte l'attente et les allers-retours. Pour la DL, hors de question d'installer des badgeuses à la cantine mais elle va se renseigner sur la possibilité d'ajouter un créneau supplémentaire le midi ou de s'aligner sur ce qui se fait sur Argenteuil.
- Le directeur a validé la remise en service des machines à glaçons.
- La dernière demande de climatisation a été refusée par la DG.

NEO :

Un tuto est disponible sur Deltanet pour faciliter l'utilisation du logiciel.

Nous avons demandé à la DL de transmettre à la DG le fait que tous les trajets n'apparaissent pas dans Néo (ex : 1 train dans Néo et 3 trains sur l'appli SNCF) et que les choix des déplacements s'en trouvent restreint.

TRANSPORT ET PARKING:

- La signalétique des places de covoiturages au niveau des parkings va être retirée car les covoitureurs entrent maintenant dans le site.
- Les places « 2 roues » du 4^{ème} étage vont être transformées en place voitures.
- Lors du dernier CSE, la DL s'était penchée sur l'idée de mettre en place des navettes. À ce jour, 2 groupes d'équipiers sont identifiés.
- Les lignes de bus à faible fréquentation ont connu un pic d'utilisation ces derniers temps.
- Afin d'améliorer le flux de personnes au tourniquet, le passage PMR va être modifié et aménagé dans les prochains mois.
- Les intérimaires et les sous-traitants peuvent enfin sortir du site par les PKS.
- Pas de réponse de la DL en ce qui concerne le décalage des horaires des équipiers afin d'optimiser les places disponibles lors des changements d'équipes.

COMMENTAIRE CGT :

Le groupe Dassault Aviation croule sous le travail et toutes les usines de production sont en difficulté pour assurer le plan de charge prévisionnel. Dans les faits, pour réussir la montée en cadence, les effectifs de notre site ont fortement augmentés pour arriver à 1361 salarié·e·s.

Avec 461 salarié·e·s extérieurs dont 298 travaillent dans les ateliers, notre entreprise se doit de mettre en place un plan d'intégration rigoureux. Un programme de formation débouchant sur une validation des habilitations est nécessaire pour que chacun puisse assurer la qualité attendue.

Notre pyramide des âges et le carnet de commande de la prochaine décennie permet sans risque de procéder à un grand nombre d'embauches.

Pour tenir les objectifs de production, conserver la qualité de nos fabrications, pérenniser les savoir-faire...DASSAULT peut et doit embaucher !